

Article 31 du Règlement

Au cours de la dernière année, le groupe Project Preservation a organisé de nombreuses activités de reboisement et de nettoyage des ordures ainsi que des festivals-bénéfices de musique et des campagnes comme la Campagne de lutte contre la publicité importune.

Toutes mes félicitations et mes meilleurs vœux au groupe Project Preservation et à . . .

* * *

[Français]

LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester, Lib.): Monsieur le Président, les fonctionnaires fédéraux sont ce que le gouvernement a de plus précieux; ils mettent en pratique ses programmes, ses services et sa réglementation.

[Traduction]

Si le prochain budget prévoit la réduction de certains programmes ou services, je demande au gouvernement de privatiser ces services ou de les confier à des sous-traitants, en accordant la priorité aux fonctionnaires qui auront été touchés. Je demande aussi au gouvernement de modifier la Loi sur la pension de la fonction publique afin que les fonctionnaires visés, âgés de 50 ans et plus, puissent prendre leur retraite anticipée volontaire sans être pénalisés.

Que le renouveau de la fonction publique ne pénalise pas les fonctionnaires.

* * *

[Français]

LE PARTAGE DE LA DETTE NATIONALE

M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec surprise que nous avons pris connaissance de la volte-face effectuée lundi dernier par le ministre québécois des Finances au sujet du partage de la dette advenant l'éventuelle séparation du Québec.

Le ministre Campeau a déclaré, et je cite: «qu'un Québec souverain n'avait pas à accepter quelque chose qui va nuire à son développement économique [. . .] d'autant plus que ce n'est pas notre dette, c'est celle du Canada.»

Cette déclaration récente du ministre contraste fondamentalement avec une déclaration qu'il avait effectuée en 1994, et je cite: «quand nous voyons que la dette fédérale cumulative atteindra 550 milliards de dollars au 31 mars 1995, cela nous inquiète parce que nous autres Québécois nous devons en payer 25 p. 100.»

L'incertitude créée par des déclarations de ce type ne peut que nuire aux efforts de tous ceux et celles qui travaillent sérieusement à la relance économique de notre pays.

• (1405)

LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

M. Réjean Lefebvre (Champlain, BQ): Monsieur le Président, alors que le premier ministre n'hésite pas à tenir des propos méprisants à l'égard des fonctionnaires fédéraux qui, selon lui, se tournent les pouces et que le gouvernement s'apprête à sabrer dans les dépenses publiques, quatre députés libéraux provinciaux de l'Outaouais préfèrent se la couler douce au soleil plutôt que de défendre les intérêts de leurs commettants.

Jamais les enjeux n'auront été aussi importants pour la fonction publique fédérale de l'Outaouais confrontée aux coupures les plus draconiennes de son histoire. Privatisation, réductions de services, pertes d'emplois, voilà ce qui préoccupe les commettants de l'Outaouais. Pendant ce temps, les députés Middlemiss, MacMillan, Lafrenière et Lesage sont absents, indifférents et complices de l'élimination de leurs emplois.

Que penser de l'engagement politique de ces députés libéraux provinciaux qui préfèrent oublier les vrais problèmes de leurs commettants pour relaxer paisiblement dans les mers du Sud.

* * *

[Traduction]

L'ÉTHIQUE

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, depuis déjà quelques mois, on entend de graves allégations concernant les activités professionnelles de la députée de St. John's—Ouest. Le gouvernement libéral a été informé de la situation et une pétition exigeant sa révocation a été organisée dans la circonscription de la députée.

L'*Evening Telegram* de St. John's a fait grand état de ce fiasco. Ce matin, la station de Radio-Canada de St. John's a annoncé que la députée faisait l'objet d'une enquête de la GRC.

Le gouvernement parle beaucoup d'éthique, mais ne prêche pas par l'exemple lorsque ses propres députés sont impliqués. Étant donné que le gouvernement refuse que le commissaire à l'éthique fasse rapport au Parlement ou fasse enquête sur les agissements des députés, le projet de loi sur la révocation des députés qu'a présenté la députée réformiste de Beaver River, et qu'a rejeté le gouvernement, est plus important que jamais aux yeux de la population de St. John's.

Permettez-moi de citer Janey Ryan, de Torbay, à Terre-Neuve, qui disait que le premier ministre «en tant que chef du pays et du Parti libéral est moralement tenu d'exiger sa démission».

* * *

[Français]

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, je vous invite, aussi bien que tous mes collègues parlementaires, à venir participer au Festival du voyageur à Saint-Boniface, au Manitoba. Le festival débute vendredi le 10 février.

Ce festival nous permet de célébrer notre histoire, nos traditions et notre culture, aussi bien que la contribution des autres peuples fondateurs du Manitoba, y incluant tout le Canada.